

Revue de presse CNC & PNRD _ avril 2024

07.05.2024

Avenue ID: 347
Coupures: 3
Pages de suite: 5

	30.03.2024	Le Quotidien Jurassien «Cest l'occasion de faire de la pédagogie, et de rappeler que les murs font part ... Tirage: 16'632	01
	06.04.2024	Le Franc-Montagnard La signalisation à la Gruère est peu efficace Tirage: 2'216	03
	08.04.2024	loisirs.ch / Loisirs Rencontre avec les crapauds à l'étang de la Gruyère	06



«C'est l'occasion de faire de la pédagogie, et de rappeler que les murs font partie du patrimoine et sont protégés»



Plusieurs citoyens des Bois se sont émus en découvrant ce spectacle au lieu-dit La Broche.



De nombreuses pierres sont visibles à l'image, mais l'agriculteur assure qu'il ne s'agissait pas d'un vrai mur.



LES BOIS Il y a une quinzaine de jours, plusieurs habitants des Bois avaient contacté la section des monuments historiques pour signaler qu'un mur de pierre sèche avait été détruit sans autorisation au lieu-dit La Broche, à l'ouest du golf et de la station d'épuration.

La conservatrice des monuments historiques Lucie Hubleur s'est rendue sur place la semaine dernière, en compagnie de Raphaël Schärz, le conseiller communal chargé de la police des constructions.

«Seulement quelques pierres isolées»

«L'agriculteur concerné nous a expliqué qu'il n'y avait pas là un vrai mur de pierre, mais plutôt quelques pierres isolées. Il a également affirmé qu'il avait été contrôlé par notre service il y a quelques années, et que le responsable avait reconnu alors qu'il n'y avait pas de mur à cet emplacement. Je suis en train de faire des recherches pour vérifier ses assertions, mais en attendant, j'ai tendance à lui faire confiance, d'autant plus qu'il a des mètres et des mètres de murs sur son domaine, et qu'il en prend soin», relate-t-elle.

«J'espère juste que je ne vais pas découvrir plus tard que je me suis faite berner, mais dans les conditions actuelles, je pense qu'il faut être souple et logique.»

Une situation à régulariser

L'agriculteur en question ne devrait donc pas être poursuivi, mais il devra régulariser la situation en faisant une demande dûment motivée de dérogation a posteriori.

Lucie Hubleur rappelle à ce propos que les communes sont compétentes pour régler ce genre d'affaires: «Cela concerne la police des constructions. Une demande d'autorisation doit être faite, et la commune doit ensuite s'approcher de l'Office de la culture pour vérifier que tout est en ordre, car les murs de pierre sèche sont répertoriés comme du petit patrimoine. À ce titre, ils sont protégés et ne peuvent en principe pas être détruits.»

«L'agriculteur voulait aplanir une petite butte, sur sa plus belle parcelle. Ces pierres se trouvaient là au milieu», précise-t-elle encore, ajoutant qu'une chose est

sûre, «il ne s'agissait en tout cas pas d'un beau mur en bon état».

La conservatrice estime néanmoins qu'une telle affaire est «l'occasion de faire de la pédagogie et de rappeler les règles en la matière».

«Pour nous, c'est d'autant plus important que le canton a pris le sujet à bras-le-corps depuis quelques années, en élaborant un plan d'actions pour la sauvegarde de ce patrimoine. Une journée romande de la pierre sèche avait même été organisée en 2016.»

Des îlots de biodiversité

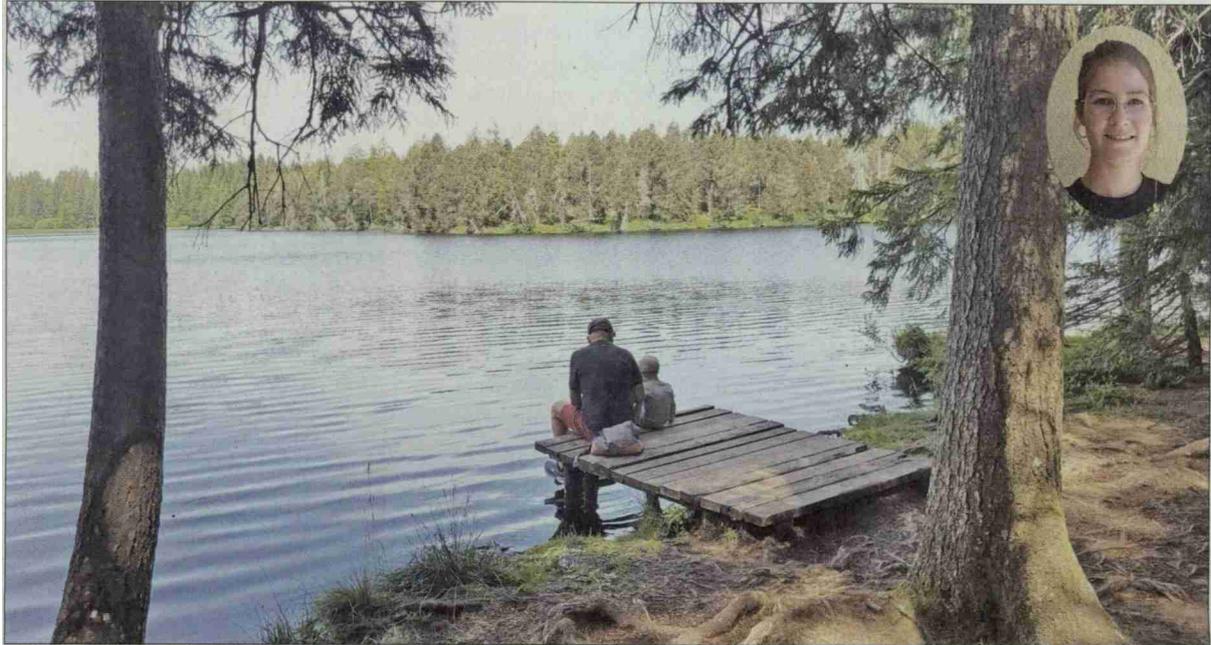
Depuis quelques années, c'est le Parc du Doubs qui gère l'essentiel de la problématique, par ailleurs inscrite dans sa convention-programme, qui lie le Parc, les cantons et la Confédération.

Lucie Hubleur tient encore à préciser que même en mauvais état, «les murs sont de petits îlots de biodiversité et doivent être préservés pour cette raison». Une des personnes qui a dénoncé le cas nous explique d'ailleurs qu'il s'agissait d'un biotope de la fauvette grisette.

PJN



La signalisation à la Gruère est peu efficace



Emilie Lopez (en médaillon) travaille actuellement à l'Office jurassien de l'environnement. L'an dernier, la jeune femme, alors étudiante, avait mené une enquête sur la nécessité d'aménager un sentier du comportement à l'étang de la Gruère. Les résultats sont étonnants: la plupart des promeneurs sondés ignoraient qu'un règlement est à observer dans ce périmètre.

Menée l'été passé par une étudiante de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA) de Genève, l'étude sur la nécessité de créer un sentier pédagogique aux abords de l'étang de la Gruère a révélé ses conclusions. Il apparaît que le système de signalisation à l'entrée du plan d'eau semble peu efficace: certains promeneurs sondés n'avaient pas conscience que pénétrer dans un site protégé implique de respecter des règles. La pose de nouveaux panneaux informatifs et didactiques ou l'impression d'un dépliant est préconisée.

Perrine Bourgeois

Durant plusieurs jours, en juin dernier, Emilie Lopez était présente chaque jour au bord de l'étang de la

Gruère pour interpellier les passants. L'étudiante à la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (dans la filière Gestion de la nature) avait distribué un QR code à tour de bras, lequel renvoyait à un questionnaire en ligne comportant 14 points. L'objectif de la démarche: sonder les promeneurs sur l'intérêt de réaliser un sentier pédagogique autour de cette étendue d'eau pour sensibiliser et éduquer les usagers.

Ignorance

Après avoir pris connaissance des 300 questionnaires dûment remplis et avoir analysé les données anonymes récoltées, l'étudiante est en mesure de communiquer les résultats. Premier

constat: beaucoup de visiteurs ignoraient l'existence de la réglementation en vigueur dans cette zone protégée.

«Des gens pensent que le site est classé car c'est un bel endroit. L'une des hypothèses, c'est que certaines personnes ignorent ce qu'est une réserve naturelle» suppose Emilie Lopez, plutôt surprise par cette méconnaissance populaire. «On a toutes les informations sur place. Les règles à observer y sont mentionnées sur des panneaux. Pourtant, la majorité des gens ne les connaissaient pas» regrette-t-elle, tout en s'interrogeant sur l'emplacement et l'impact de l'actuelle signalisation.

Deuxième constat: les usagers semblent plutôt séduits par l'idée d'un sentier pédagogique, à condition que



celui-ci s'intègre parfaitement dans le paysage. «La plupart des participants au questionnaire préféreraient la mise en place de panneaux, plutôt que des écrans ou une page internet accessible depuis le natel. Ils veulent que le caractère naturel du site soit conservé» rapporte notre interlocutrice.

Lesdits panneaux, à la fois éducatifs et ludiques, pourraient aborder plusieurs thématiques et comporter des questions-réponses, raconter l'histoire de ce joyau naturel ou proposer des jeux. «Le public est unanime sur un point: ces supports doivent s'adresser aux adultes comme aux enfants» précise l'habitante de Courrendlin.

Deux variantes

Au terme de son enquête menée dans le cadre de son travail de bachelier, Emilie Lopez a présenté deux variantes possibles aux responsables du plan spécial cantonal «Etang de la Gruère» (qui a pour but de gérer l'afflux de visiteurs dans la réserve naturelle et de planifier les infrastructures d'accueil et de loisirs).

La première mesure, qui nécessiterait un investissement modéré, lui semble indispensable et urgente à concrétiser. «Elle consiste à installer des panneaux depuis le parking de La Petite Theurre jusqu'à l'entrée du site, pour rappeler les règles sous la forme de jeux. L'entrée de la zone protégée serait aussi marquée par une porte voûtée en bois, pour marquer la limite» explique la jeune femme de 24 ans.

La deuxième variante pourrait compléter la première. Il s'agirait d'installer des panneaux sur le ponton en continu qui sera bientôt construit

selon le modèle existant au Marais-Rouge des Ponts-de-Martel.

Peur du tourisme

Avec le recul cependant, l'auteure de l'étude pousse la réflexion plus loin. «On sait que les panneaux demandent beaucoup d'entretien et sont parfois victimes de vandalisme et de graffitis. Je me demande si on ne pourrait pas mettre en place une collaboration étroite avec le Parc du Doubs et Jura Tourisme pour éditer un petit dépliant qui remplirait le même rôle...»

Selon elle, cette formule aurait l'avantage de limiter l'impact sur le site. «En m'entretenant avec les gens, j'ai vraiment senti une farouche volonté de préserver ce petit paradis et sa tranquillité. Beaucoup craignent le tourisme et les déprédations» dit-elle, soulignant l'importance de concentrer la foule dans un seul endroit pour mieux préserver les autres tourbières protégées du district.

brèves

JONQUILLES

Cueillette modérée recommandée

Dans sa dernière lettre d'information, le Parc du Doubs fait savoir qu'une cueillette intensive des jonquilles peut mettre leur survie en péril à long terme. «Dans le Jura, la cueillette est limitée à un bouquet de fleurs coupées qui tient dans une main, par personne, en faisant attention de ne pas déterrer bulbes et racines» rappelle-t-il, invitant quiconque à respecter les terrains privés. (per)

Le Franc-Montagnard

Le Franc-Montagnard
2350 Saignelégier
032/ 951 16 55
www.franc-mont.ch/

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 2'216
Parution: 3x/semaine



Page: 3
Surface: 70'060 mm²



Ordre: 1087983
N° de thème: 808.005
Référence: 91517790
Coupure Page: 3/3

ASSEMBLÉE

Le bilan du Marché-Concours au programme

Association mère du Marché-Concours national de chevaux, la Société coopérative d'agriculture des Franches-Montagnes tiendra son assemblée générale jeudi au restaurant de La Balance aux Breuleux. Dès 20 heures, les membres prendront connaissance du bilan du grand raout équin 2023, par l'entremise du rapport du président Vincent Wermeille. Ils devront également déterminer le sort des comptes de la dernière édition. Enfin, des informations leur seront données sur la prochaine mouture qui, pour rappel, accueillera l'Alsace. Les activités et les comptes de la société d'agriculture figurent également à l'ordre du jour de ces assises annuelles. (rg)

Rencontre avec les crapauds à l'étang de la Gruyère

Les 13 et 20 avril 2024, démonstrations de sauvetage des amphibiens de l'étang de la Gruère (JU)

Mis à jour le 08/04/2024

Rejoignez une équipe de naturalistes passionnés et assistez-les dans leur mission de sauvetage des crapauds, grenouilles et autres tritons de l'étang de la Gruyère, dans le canton du Jura.

[Lire l'article](#)



Sauvez les crapauds, grenouilles et autres tritons de l'étang de la Gruère !

© Parc naturel régional du Doubs



L'activité se déroule le long d'une boucle d'environ 3 kilomètres.

© Parc naturel régional du Doubs

Organisé par le Parc naturel régional du Doubs

2350 Saignelégier

Découvrir Infos pratiques

Au coeur du Jura, l'étang de la Gruère se mue en une arche de Noé des temps modernes, accueillant d'innombrables amphibiens pris au piège dans le tumulte de la migration printanière.

Participez à l'opération de sauvetage des amphibiens

Le public est invité à observer et à participer aux opérations de sauvetage quotidiennes des membres du Centre Nature Les Cerlatez et de l'Association des naturalistes francs-montagnards.

Chaque matin, ces passionnés récupèrent crapauds, grenouilles et tritons tombés dans des seaux installés le long de la clôture pour leur faire traverser la route en toute sécurité. Après avoir identifié et compté chaque amphibien, ces derniers sont relâchés dans l'étang pour qu'ils y pondent leurs œufs.

Une balade éducative et écologique

Cette immersion dans les rouages secrets de la faune locale se compose d'une boucle d'environ trois kilomètres, non-adaptée aux poussettes. Pensez à vous équiper de vêtements et chaussures adaptés à la météo et au terrain boueux !



Loisirs
1000 Lausanne 16
021/ 721 20 20
<https://www.loisirs.ch/>

Genre de média: Internet
Type de média: Magazines spéc. et de loisir
Page Visits: 316'800



Ordre: 1087983
N° de thème: 808.005
Référence: 91528831
Coupure Page: 3/3

Où? Rendez-vous au parking de l' étang de la Gruère , côté Theurre.

Quand? Les samedis 13 et 20 avril 2024, 7h45-9h

Combien? Gratuit Lire plus

Les samedis 13 et 20 avril 2024

7h45-9h environ

Gratuit

Conditions pratiques

En journée A l'extérieur Été 0 - 3 ans 4 - 6 ans 7 - 12 ans 13 - 17 ans Adultes Seniors Gratuit

Catégories

Animaux - Observation Animaux - Insolite Nature - Insolite Saisons - Printemps

Organisé par le Parc naturel régional du Doubs

2350 Saignelégier

Site internet: parcdoubs.ch/fr

parc naturel

LE PARC DU DOUBS N'A PAS LES CHASSEURS EN HORREUR, AU CONTRAIRE !

Pour sa onzième année, le Parc naturel régional du Doubs étoffe sa communication autour d'un programme aux quatre saisons. Riche d'une vingtaine de rendez-vous, entre sorties, expos et autres événements, il propose de découvrir le Doubs, sa culture et la nature environnante, des Brenets (NE) à Saint-Ursanne (JU), en passant par La Chaux-de-Fonds.

Texte et photos de Giovanni Sammali





Pour le coup, on se dit que c'est la plus belle année du Parc qui vient de commencer. La réponse de Sylvine Boillat nous contredit sans pitié! « Non, je ne dirais pas ça », fronce la chargée de communication. « C'est curieux que vous ayez cette impression : on a déjà eu des programmes plus riches, en nombre d'événements et en envergure, par exemple lors de la Fête des 10 ans l'an passé, où notre première Rando-Torrée a connu un gros succès. »

Le prisme ayant faussé notre évaluation n'est pas à chercher trop loin : le Parc naturel régional du Doubs (PNRD) s'est mis en quatre, côté communication et promotion. Son *Programme découvertes 2024*, téléchargeable en ligne, est ainsi distribué en tout-ménage à trente-cinq mille exemplaires, sur tout le territoire du Parc, avec toutes les infos, les dates, les acteurs clés. « C'est la première fois qu'on communique comme ça, de façon bien plus large que la distribution habituelle, à la bonne franquette, de notre programme. »

Autre facteur jouant pour ce rayonnement : « On est à la fois jeune et vieux. Dix ans c'est tout récent, mais on commence à être installés, bien mieux connus, et acceptés. » Sans compter l'air du temps : « Nos thèmes touchent aux préoccupations des

gens, en termes de climat, d'environnement et de biodiversité », note Sylvine Boillat.

Quid de la chasse dans le Parc ?

Qui dit nature dit biodiversité, réensauvagement, mais aussi chasse et pêche. Qu'en est-il au sein du Parc ? Sylvine Boillat s'empresse de tordre le cou à une idée reçue. « Nous ne sommes pas une réserve naturelle. Notre mission ne vise pas que la nature et l'environnement. Dans notre corps de métier, outre la préservation du paysage, il y a l'économie durable, la sensibilisation. Là où la chasse est autorisée, elle est possible dans le Parc, qui en soi, il faut le dire, n'est surtout pas opposé aux chasseurs. »

Le propos, tout en nuance, fera du bien aux nemrods d'ici et d'ailleurs. « On ne les voit pas comme dans certaines caricatures réductrices, mais comme les amoureux de la nature et de la forêt qu'ils sont, des acteurs très actifs de la nature, et on a des exemples très concrets », précise Sylvine Boillat, saluant les nombreux travaux de terrain réalisés chaque année.

Les plantations de haies favorisant le petit gibier et autres entretiens de biotopes ont souvent été évoqués dans ces colonnes. La chargée de communication cite deux gros



chantiers menés au sein du Parc avec le concours des chasseurs et des pêcheurs.

Le premier concerne l'étang de la Gruère. « Pour accueillir et canaliser ses cent cinquante mille visiteurs par an, il faut de nombreux aménagements. On collabore énormément

avec les chasseurs à ce niveau-là, dans l'aménagement des infrastructures, pour les pontons et la délimitation des sentiers. »

Un autre projet, conduit de concert avec le Canton du Jura, a vu chasseurs, pêcheurs et bénévoles d'autres associations œuvrer de concert

dans une grande action, dans le cadre du PRE (Périmètre réservé aux eaux), plan spécial en application de la législation fédérale.

« Nous avons pu communiquer fin mars sur la plantation de trois mille arbres et arbustes sur la rive suisse du Doubs », souligne Sylvine Boillat.



Favoriser le débat

Et au vu de l'actualité, comment ne pas évoquer le loup? Mais aussi le lynx. Et l'ours? « L'ours? » Sylvine Boillat rit: jamais le Parc n'a été sollicité pour le plantigrade. « En revanche, on nous parle souvent du loup. Et là aussi, notre but n'est pas d'être une réserve, mais de dialoguer, de concilier les intérêts en réfléchissant à un avenir durable de la région. On ne veut ni l'attirer, ni le tuer: nous ne sommes pas « pour » ou « contre » le loup ou les éoliennes, pour lesquelles on nous interpelle aussi beaucoup. Notre mission, c'est la discussion, le débat, pour les meilleures solutions favorisant le vivre-ensemble. Nous avons ainsi essayé de mobiliser des bénévoles pour épauler les éleveurs. On a un rôle de médiation et de conseil à jouer. »

Au fil des saisons

Le centre névralgique du Parc est le Centre nature Les Cerlatez (Saignelégier). Deux expositions, l'une sur le muscardin et ses cousins, et la seconde sur des oiseaux photographiés par Nicole Grédy, sont à y découvrir depuis le 27 mars.

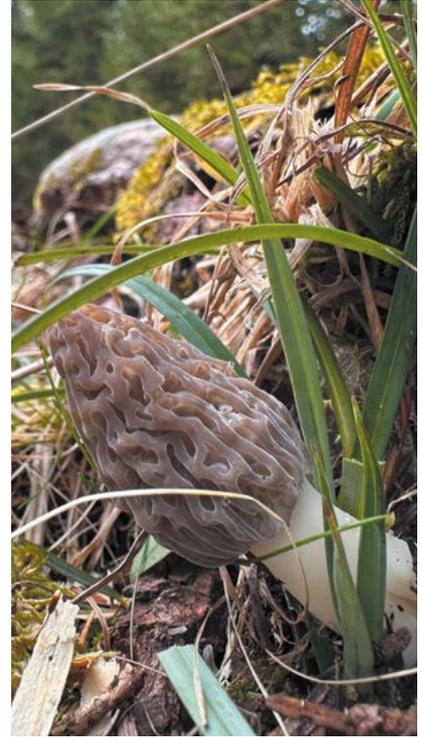
Plus dans l'action de terrain, des démonstrations de sauvetage des amphibiens ont lieu quatre demi-journées à l'étang de la Gruère entre mars et avril.

Les gourmands ont de quoi se régaler: le Parc du Doubs présentera ses produits du terroir labellisés (une étude les avait trouvés trop peu nombreux en 2021) à la Fête de la Tête de Moine à Bellelay (4-5 mai), au Marché des Parcs suisses à Berne (16 mai), puis à sa deuxième Rando-Torrée. Le Parc partira fin octobre à la rencontre des Romand-e-s lors du Salon Goûts et Terroirs de Bulle.

En août, c'est l'orgie! Découvertes des plantes sauvages puis repas du terroir et concert de piano au Cloître à Saint-Ursanne. Ou alors, joli mariage arrangé entre musique classique et patrimoine, avec visite de la carrière « Fin des Chaux » aux Breuleux.

Côté excursions, une sortie emmènera en mai les randonneurs le long des zones alluviales entre Soubey et Saint-Ursanne. Visites spéciales lors des Journées européennes du Patrimoine en septembre, en plus de randonnées guidées sur des sites emblématiques. A l'automne, visite

guidée autour de la gestion de l'eau à La Chaux-de-Fonds, la ville située à 1000 mètres qui puise son eau dans l'Areuse 500 mètres plus bas. ■



Le Parc du Doubs en chiffres

- 16 communes membres et 3 cantons (JU, NE, BE). Il jouxte sur son flanc sud le Parc Chasseral (BE) et pourrait s'étendre en intégrant des vallées neuchâteloises (La Sagne, Les Ponts-de-Martel, La Brévine).
- 312 km² d'espaces naturels préservés
- 3 grands domaines d'action :
 - préservation de la nature et du paysage
 - soutien à l'économie régionale durable
 - sensibilisation et éducation à l'environnement
- 1 Centre de médiation Nature aux Cerlatez
- 9 postes de travail à Saignelégier (JU)
- 1 label « Parc d'importance nationale » renouvelé jusqu'en 2032 par la Confédération
- 2 grandes expositions en cours
 - Petite boule de poil autour du marais, le muscardin et ses cousins (jusqu'au 26 octobre 2025)
 - Hommage aux oiseaux, photographies de Nicole Grédy (jusqu'au 27 octobre 2024)
- Budget annuel 2024 : 1,3 millions de francs, dont un peu moins du 50 % par la Confédération

LES ÉVÉNEMENTS RICHES ET VARIÉS DU PARC DU DOUBS



Découvrez, ou redécouvrez les trésors de votre région grâce au Parc naturel régional du Doubs

Le Parc du Doubs a dévoilé récemment son programme 2024. Il propose une vingtaine d'animations tout au long de l'année. Plusieurs sont prévues à La Chaux-de-Fonds et dans ses environs.

Les gourmandes ont rendez-vous le 15 septembre au Loole pour la Rando Torrée. Cette tradition neuchâteloise sera mise à l'honneur lors d'une journée alliant marche et dégustation. La nature et ses enjeux sont aussi au cœur du programme du Parc avec plusieurs randonnées guidées. Une excursion inédite est par exemple

prévue le 12 octobre à La Chaux-de-Fonds sur le thème des eaux souterraines. En décembre, une balade familiale ponctuée de contes proposera de redécouvrir Pouillerel. Enfin, la culture et le patrimoine de la région sont aussi mis en valeur à travers différents concerts et visites.

Tout au long de l'année, il est possible de visiter l'espace consacré au Parc du Doubs à MUZOO. Vous y découvrirez une reproduction de son territoire en origami ainsi que quelques-uns de ses projets. Le Centre Nature Les Cerlataz à Saignelégier propose, lui, deux nouvelles expositions. « Petites boules de poils autour du marais » invite le visiteur à se mettre dans la peau du muscardin grâce à diverses expériences. La seconde exposition présente le travail de Nicole Grédy, une artiste chaux-de-fonnière qui utilise la cyanographie, une technique d'impression ancestrale, pour reproduire des plumes d'oiseaux. *Sylvine Baillat, chargée de communication du Parc du Doubs*

Affiche: Plongez dans l'univers poétique de l'artiste chaux-de-fonnière Nicole Grédy grâce à ses impressions artistiques de plumes d'oiseaux.

Retrouvez l'intégralité du Programme Découvertes du Parc du Doubs sur www.parcdoubs.ch ou via ce QR code:



NATURE

Animation «Sauvetage des amphibiens» - Saignelégier (JU)

Démonstration ouverte à tous dans le cadre des relevés d'amphibiens durant la période de migration.

Entrée libre. Inscriptions sur:

www.parcdoubs.ch

Samedi 13 avril, de 7 h 30 à 9 h 30, rendez-vous devant le Centre nature Les Cerlatez.

NATURE

Sauvetage des amphibiens - Étang de la Gruère (JU)

Crapauds, grenouilles et autres tritons sont identifiés et comptés

avant d'être relâchés dans l'étang où ils pourront pondre leurs œufs. Le public est invité à assister à cette opération par petits groupes et sur inscription en ligne.

www.parcdoubs.ch

Lundi 8 avril, rendez-vous devant le Centre nature Les Cerlatez à 7 h 45.

MARDI 9 AVRIL

LOISIRS

Exposition artistique sur les oiseaux - Saignelégier (JU)

L'artiste chaux-de-fonnière Nicole Grédy utilise la cyanographie, technique d'impression artisanale de la fin du XIX^e siècle, pour produire des œuvres poétiques. Elle s'inspire notamment de plumes d'oiseaux ramassées au gré de ses balades. Prix: 8 fr.

www.centre-cerlatez.ch

Jusqu'au 27 octobre, du mercredi au dimanche de 12 h à 18 h, Centre nature Les Cerlatez.

Beau succès de La Route Verte auprès des cyclistes

La semaine a commencé avec la pluie, mais le soleil est de retour dès aujourd'hui. Avec le beau temps prévu ce week-end, il est aisé de s'imaginer que les cyclistes vont s'en donner à cœur joie. Mais au fait, quel succès rencontre La Route Verte, conçue pour les eBikers ainsi que les cyclistes à vélo traditionnel et électrique?

Lorsque le soleil brille, ni une, ni deux, les adeptes du vélo, qu'il soit électrique ou traditionnel, enfourchent fissa leurs montures. La Route Verte attire particulièrement les eBikers (adeptes de VTT électrique) pour lesquels elle a d'ailleurs été pensée, lors de sa création en 2018. Mais quelle est l'ampleur de l'engouement pour cette piste, a voulu savoir «Le Franc-Montagnard».

«En 2023, cet itinéraire de 476 km, de Schaffhouse à Genève et comprenant une étape dans les Franches-Montagnes, a attiré quelque 3500 cyclistes» indique Gaëlle Rion, chargée Nature et Agritourisme à Jura tourisme qui en fait la promotion.

Estimation approximative

«Ce chiffre est avancé par le réseau des Parcs suisses, qui chapeaute La Route Verte» précise-t-elle. «Il se base notamment sur le nombre de personnes ayant réservé un package auprès du voyageur Eurotrek, un partenaire majeur qui organise des tours à vélo et à pied. Eurotrek assure également la promotion de La Route Verte à l'échelle nationale, contribuant ainsi à accroître sa visibilité.»

Mais selon elle, cette estimation de 3500 cyclistes est largement sous-estimée. «Car les visiteurs qui s'arrêtent pour solliciter des renseignements dans les offices d'informations touristiques ou réservent des chambres dans les lieux d'hébergement ne disent pas



La Route Verte, qui passe à travers le district depuis, attire de nombreux adeptes de VTT électrique et autres cyclistes.

photo Jura & Trois Lacs

forcément qu'ils sont là parce qu'ils font La Route Verte. Impossible donc de lier la fréquentation de ce tracé à un nombre de nuitées.»

Cela dit, Gaëlle Rion souligne qu'«à partir de cette statistique de 3500 personnes, il est inutile d'espérer pouvoir chiffrer l'affluence sur ce parcours dans les seules Franches-Montagnes».

Cependant, elle atteste que depuis son poste à Jura tourisme, cet itinéraire représente clairement «un beau succès», par rapport à l'image qu'il renvoie de la région.

«La collaboration étroite avec des acteurs renommés tels que Rent a Bike, SuisseMobile et Eurotrek confère à La Route Verte une visibilité remarquable, tant au niveau national que régional. Ce sont quand même des institutions connues. Et puis le réseau des Parcs suisse qui l'a lancée il y a

six ans a aussi une force de promotion importante.»

Elle relève que le succès de La Route Verte ne tient pas seulement au fait que les fans de vélos électriques et d'eBikes, qui ont le vent en poupe, aiment l'emprunter. «Comme cet itinéraire est un petit peu plus facile qu'un parcours Mountainbike et plus large que les sentiers pour les VTT, il convient également à tous les types de cyclistes et de tous les âges, ce qui est un avantage.»

Impact potentiel

Bien qu'une estimation exacte des retombées pour les Franches-Montagnes soit donc impossible, Gaëlle Rion évoque l'important impact potentiel.

«Les gens qui parcourent simplement les 46 kilomètres de l'étape tra-

versant le district, entre Saint-Ursanne et Saignelégier, peuvent soudain avoir envie d'explorer les environs et de passer une ou plusieurs nuits dans les hébergements du district, plutôt que de poursuivre leur périple.»

Ainsi, à son avis, l'itinéraire est un «bon produit d'appel, qui attire du monde, entre autres aux Franches-Montagnes. Du monde qui fréquente les restaurants et séjourne dans les gîtes».

Elle met aussi en avant un autre atout significatif de La Route Verte. «Des familles qui n'avaient peut-être pas envisagé de visiter le Jura, peuvent être fascinées par de magnifiques images des Franches-Montagnes figurant sur la carte du parcours distribuée dans l'un des bureaux situés le long de l'itinéraire. Et cela peut les inciter à vouloir rapidement ensuite contempler les paysages de plus près.»

Présence sur six parcs: un atout

A ses yeux, c'est là l'avantage de la présence du parcours sur les six parcs de l'Arc jurassien, «et même au-delà, puisque c'est vraiment sur l'ensemble du réseau de Parcs suisse qu'il est promu».

De leur côté, que constatent les tenanciers de lieux d'hébergements? Toinette Wisard est responsable du gîte Chez Toinette à Saignelégier. Pour elle, qui accueille beaucoup d'eBikers, «l'augmentation de leur nombre ces trois dernières années est indéniable». Toutefois, elle signale qu'«il est difficile de déterminer s'ils ont suivi le tracé de La Route Verte ou l'itinéraire national Numéro 7, La Route du Jura, proposé par SuisseMobile et en partie intégré à La Route Verte». D'où sa conclusion globale: «C'est en fait la pratique du cyclisme qui est en nette progression».

Silvia Freda

LA GRUÈRE

Des tonnes de bois évacuées par hélico

Plus de 300 tonnes de bois coupés ces derniers mois dans la zone de la Gruère ont été évacuées hier par hélicoptère. Une journée particulière qui nécessite une certaine organisation pour l'entreprise forestière qui s'en est occupée.

La quiétude habituelle de la Gruère a laissé place au vrombissement continu d'un hélicoptère, durant la journée d'hier. Il s'agissait d'une journée spéciale de débardage de bois par hélicoptère. Au total, l'engin aura réalisé 170 rotations entre les lieux de coupes et le point de dépôt avec 1,5 à 2,7 tonnes de bois accrochées par câble.

Deux sessions d'abattages d'arbres ont été évacuées: une première qui avait eu lieu en décembre le long du sentier et une autre qui a eu lieu au mois de mars.

Respecter la nature

Le débardage de ces bois coupés s'est fait avec un hélicoptère, car la zone est protégée et n'est pas accessible aux tracteurs habituels pour ce



L'hélicoptère de débardage a effectué 170 allers-retours entre les lieux de coupes et le point de dépôt hier à la Gruère.

PHOTO STÉPHANE GERBER

genre de manœuvre. «Le sol ne le permet pas», précise Alyre Choffat, en charge de la coordination de l'action.

L'entreprise Choffat SA a dû attendre la bonne météo pour évacuer ces bois coupés, en collaboration avec l'entreprise

argovienne qui possède l'hélicoptère: «Il ne fallait ni neige, ni pluie, ni vent, ni brouillard», fait savoir Bernard

Choffat. «Les dernières décisions ont été prises vendredi», ajoute-t-il.

Passage de témoin

À 67 ans, Bernard Choffat n'en est pas à son premier débardage de bois par hélicoptère. Cette année il a délégué pour la première fois la coordination à son neveu, Alyre Choffat. Le jeune homme des Enfers coordonne les 25 personnes présentes sur le terrain pour cette journée particulière. «Nous avons 17 de nos bûcherons engagés, ainsi que deux apprentis d'une autre en-

chage se fait automatiquement.»

Un hélico pas comme les autres

Les quelques curieux qui se sont rendus à la Gruère pour voir le spectacle l'auront remarqué: l'hélicoptère ne ressemble pas à ceux que l'on a l'habitude de voir. Il s'agit d'un modèle K-Max, inventé par l'armée américaine et spécialisé pour le débardage. Il n'y a qu'une place pour un pilote, pas comme dans les hélicoptères de tourisme habituels.



Nous avons 17 de nos bûcherons engagés, ainsi que deux apprentis d'une autre entreprise venus voir comment ça se passait.»

treprise venus voir comment ça se passait», liste-t-il.

Le challenge du jour pour les bûcherons est de tenir le rythme de l'hélico. Après chaque départ, il faut préparer une nouvelle série de branches à récupérer. Suivre le rythme, ce n'est pas rien, admet Alyre Choffat. «Ils croquent le bois à chaque passage d'hélicoptère, mais le décro-

Une autre particularité de l'engin réside en ses pales de 14 mètres, «plus longues que la moyenne» et qui se croisent les unes sur les autres. Ce modèle d'hélicoptère est unique en Suisse d'après Bernard Choffat.

Les plus de 300 tonnes évacuées hier serviront pour du bois de chauffage dans la région. **VALENTINE CURVAIA**